

UNE QUATRIÈME FLEUR POUR SAINT-GERVAIS

TRAVAIL DE LONGUE HALEINE POUR UNE CONSÉCRATION MÉRITÉE

C'est fait ! Mme Lesage, du Comité National des Villes et Villages Fleuris, a annoncé vendredi 29 octobre 2009 lors d'une cérémonie officielle la décision d'attribuer la quatrième fleur à la commune de Saint-Gervais, qui entre ainsi dans le cercle très fermé des 205 communes françaises aux quatre fleurs.

Ce sont plusieurs années de travail et d'investissement sans relâche qui viennent d'être récompensées par cette distinction suprême. Jean-Marc Peilleux, Maire et Conseiller général du canton, félicite l'ensemble des services communaux et la population locale qui n'a eu de cesse de faire avancer la commune et de soutenir ce projet.

En quarante ans, le label « Villes et Villages Fleuris » est devenu porteur d'un véritable phénomène de société, tant auprès des élus qu'auprès du grand public. Année après année, cette réputation s'est amplifiée et ce sont

aujourd'hui 12 000 villes et villages, près d'un tiers du total des communes, qui participent au « Concours des Villes et Villages Fleuris ».

La portée symbolique forte du label « Quatre Fleurs » tient tout particulièrement aux critères originaux de jugement. Le patrimoine paysager et végétal de la commune est bien sûr le premier critère retenu, mais la moitié de la note est attribuée aux efforts de la commune pour améliorer le cadre de vie et l'engagement dans les actions de développement durable : respect de l'environnement, valorisation du bâti, pratique du tri sélectif, propreté, gestion de l'eau, animation et valorisation touristique, qualité d'accueil, politique globale d'aménagement, etc.

C'est donc l'ensemble de la politique de développement de la commune qui est aujourd'hui récompensé et cette victoire conforte la municipalité dans ses actions pour l'amélioration du cadre

de vie des habitants et de ses hôtes à Saint-Gervais. Après Annecy, Évian, Yvoire, Megève et Saint-Gervais, on ne peut que souhaiter que Sallanches et Chamonix, les autres communes « trois fleurs » du Pays du Mont-Blanc rejoignent très bientôt le cercle des communes aux quatre fleurs, pour le plus grand plaisir des habitants et de nos visiteurs. ■



Bernard Mugnier, Thierry Nicoletto, Jean-Marc Peilleux, Jean Falquet et Nathalie Deschamps lors de la cérémonie officielle d'annonce des résultats.



Lettre officielle d'attribution du label par Hervé Novelli

« Cher Monsieur le Maire,
J'ai l'honneur de vous informer que le jury des Villes et Villages fleuris, réuni en séance plénière le jeudi 29 octobre, a décidé d'attribuer le label « Quatre Fleurs » à Saint-Gervais. Le jury a découvert une ville dynamique au fleurissement dense et bien réparti sur l'ensemble de la commune. La palette végétale est riche et remarquable, et le cadre floral parfaitement réussi. Dans une démarche globale sur son territoire, la Ville de Saint-Gervais a su valoriser l'ensemble de son patrimoine bâti et paysager, et créer une osmose entre le patrimoine naturel, culturel et urbain. Tous les critères liés au développement durable sont pris en compte à travers une gamme florale adaptée, la préservation de l'eau, la maîtrise des déchets et une gestion cohérente du patrimoine végétal. Grâce au travail exemplaire d'une équipe d'élus motivés et au professionnalisme de vos services, vous avez su construire une image touristique forte, avec une ouverture culturelle importante. Avec mes félicitations, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes meilleurs sentiments. »

Hervé Novelli,
Secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services et de la Consommation

PALMARÈS

RÉSULTATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2009

Comme chaque année, vous avez été nombreux à participer au concours et encourager ainsi l'ensemble de la commune dans sa course à la quatrième fleur : félicitations à tous !

Maisons traditionnelles

- 1^{er} prix Monique JACQUIER
- 2^e prix Yvonne BOCHATAY
- 3^e prix Patricia REVENAZ
- 4^e prix Marie-France ROUX
- 5^e prix Patrick CHARLY

Maisons avec jardin visible de la rue

- 1^{er} prix Anne-Marie et Michèle FAVRE
- 2^e prix Marianne VERNET
- 3^e prix Marie CURRAL
- 4^e prix Aline GNEMMI
- 5^e prix François GUILLAUMAT
- 6^e prix Thérèse MUGNIER
- 7^e prix Eliane JEANBOURQUIN
- 8^e prix Annick BAILLEUL
- 9^e prix Monique DOUSSON
- 10^e prix Laurence TRAPPIER
- 11^e prix Thierry MOLINIER
- 12^e prix Pascal PIN

Maisons sans jardin visible de la rue

- 1^{er} prix Maria GAUTIER
- 2^e prix Véronique CARRON
- 3^e prix Simone POLLIAND
- 4^e prix Marie-Paule GREUX
- 5^e prix Edouard BLANC
- 6^e prix Gene FINKLER
- 7^e prix Josette NEISSE

Balcons, fenêtres

- 1^{er} prix Lucienne CHALLAMEL
- 2^e prix Josiane MOISSET
- 3^e prix Elisa MIRON
- 4^e prix Gina PECCARD
- 5^e prix Anna GAGLIARDI
- 6^e prix Monique PILLOT
- 7^e prix Françoise MARTHALER
- 8^e prix Luigina GAGLIARDI
- 9^e prix Brigitte NOVAREZE
- 10^e prix Bernadette PAYRAUD
- 11^e prix Yves AMELING
- 12^e prix Martine CONSTANCIAS

Commerces, hôtels, restaurants

- 1^{er} prix M. DODARD - Le Poëlon Savoyard
- 2^e prix Mme GRANDJACQUES - Le Camping
- 3^e prix Mme MANOURY - Le Coin du Feu
- 4^e prix Mme PESSAT - Le Club House
- 5^e prix M. GRANDJACQUES - Le Mont-Joly
- 6^e prix Mme DE ARANJO - Tabac souvenirs
- 7^e prix M. MONTINI - Le Val d'Este
- 8^e prix Mme LEMANCO - Le Sérac

Fermes en activité

- 1^{er} prix Albert NICOUD

Potagers

- 1^{er} prix Albert NICOUD
- 2^e prix Anne-Marie et Michèle FAVRE
- 3^e prix Thérèse MUGNIER
- 4^e prix EHPAD Le Val Montjoie
- 5^e prix Eliane JEANBOURQUIN
- 6^e prix Monique JACQUIER
- 7^e prix Sophie GRANDJACQUES
- 8^e prix Annick BAILLEUL
- 9^e prix Monique DOUSSON
- 10^e prix Pascal PIN

Épouvantails

- 1^{er} prix Mathilde VERNET
- 2^e prix MJC
- 3^e prix Gene FINKLER

Prix d'honneur

- Mme GERAT Maison traditionnelle
- M. PELLOUX Maison avec jardin
- Mme PAYRAUD Maison sans jardin
- Mme BOURBON Balcons
- M. CASANOVAS Hôtels-restaurant-commerces

- M. RACT Ferme en activité
- M. PELLOUX Potager
- Zélie et Ephise GRANDJACQUES Épouvantail

Coups de cœur

- M. et Mme Amos CHATELLARD
- M. et Mme SATONAY - Hôtel La Maison Blanche